

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie
= Swiss journal of sociology

Band: 2 (1976)

Heft: 3

Buchbesprechung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BUCHBESPRECHUNGEN
BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE

- Zur Soziologieausbildung an den schweizerischen Hochschulen. Bestandesaufnahme - Entwicklungsperspektiven - Probleme.* Bruno Röthlin (F. Höpflinger)
- Partizipation an der Stadtplanung.* Heli Aurich (V. Burkolter)
- Staatlicher Grossraum und autonome Kleinräume. Gemeindeautonomie und Partizipation (Ausgewählte Aufsätze)* Adolf Gasser (V. Burkolter)
- Industriegewerkschaften in der Schweiz. Eine soziologische Untersuchung.* François Höpflinger (R. Gurny)
- Le sens de l'avortement. Etude psycho-sociologique.* Jean Kellerhals et Willy Pasini (Ph. Perrenoud)
- Religion, dynamique sociale et dépendance (Le protestantisme en Argentine et au Chili)* Christian Lalive d'Epinay (R.J. Campiche)
- Zum Bischpil X-Wil. Eine Gemeinde-studie - Menschliche Umwelt im Wandel.* Jacques Vontobel et coll. (M.U. Peters)
- Une Suisse au-dessus de tout soupçon.* Jean Ziegler (U. Windisch)
- Les sciences sociales avec et après Jean Piaget.* Giovanni Busino (sous la direction de) (Ph. Perrenoud)

Bruno Röthlin

*Zur Soziologieausbildung an den schweizerischen Hochschulen.
Bestandesaufnahme - Entwicklungsperspektiven - Probleme.*

Zürich, Januar 1976, 233 S. Zu beziehen beim Sekretariat der Kommission für Studienreform, Weinbergstr. 98, 8006 Zürich.

Diese Studie eines Soziologen über die Ausbildung der Soziologen entstand in gemeinsamem Auftrag der Kommission für Studienreform und der Schweizerischen Gesellschaft für Soziologie. Der Auftrag an Bruno Röthlin lautete dahin, über die aktuellen Probleme der Ausbildung von Soziologen zu informieren (wobei die Studie - und dies ist bei der Beurteilung zu berücksichtigen - innerhalb einer sehr kurzen Zeitspanne ausgeführt werden musste).

Trotz der kurzen Zeitspanne und des weitgehenden Mangels an aktuellen empirischen wie theoretischen Vorarbeiten zum Thema gelang es Röthlin - um diesen Punkt gleich vorwegzunehmen - die gesteckten Ziele zu erreichen und einen relativ guten Ueberblick zum Stande der Ausbildung von Soziologen in den verschiedenen schweizerischen Instituten zu vermitteln. Bildungspolitisches Leitmotiv des Berichts ist "die Förderung der Kommunikation bzw. der Abbau von Kommunikationsbarrieren zwischen den einzelnen Instituten" (Seite 10). Aufgrund dieser Zielsetzung ergab sich für Röthlin "eine Priorität für die Beschäftigung mit dem 'institutionellen Rahmen' (d.h. Ressourcen, Aufgaben und Stellung der Institute in der Hochschulorganisation) der Soziologieausbildung" (Seite 11). Der institutionelle Rahmen bildet daher den ersten und ausführlicheren Teil der Arbeit, während Lehrangebote und soziologische Studiengänge in einem zweiten Teil diskutiert werden.

Die Prioritätssetzung auf den institutionellen Rahmen ist sicherlich in Hinblick auf die leichtere Erfassung wie Kommunizierbarkeit dieser (mehr formalen) Ebene zu rechtfertigen. Andererseits muss doch die Frage gestellt werden, inwiefern institutioneller Rahmen und effektive Ausbildungsprozesse voneinander dissoziiert sind bzw. eben gerade eine solche Dissoziation zu den wesentlichen Elementen der heutigen Ausbildungssituation gehört. Um dies gleich vorwegzunehmen, liegt meiner Meinung nach hier der grösste Bias dieser Studie. Meiner Ansicht nach ist das institutionelle Defizit - die den mehr informellen Aspekten der Ausbildungssituation eine erhöhte Bedeutung zukommen lässt - ein wesentliches Merkmal der Soziologie und ihrer Vermittlung. Wie B. Röthlin richtig vermerkt, haben formale Ausbildungsstrukturen und formale Lehrangebote oftmals die Funktion einer Aussendarstellung (um etwa eine autonome innere Struktur - z.B. Betonung der Kleingruppenarbeit gegenüber den

Vorlesungen - zu garantieren). (Siehe Seite 79). In der mangelnden Analyse des - allerdings theoretisch wie empirisch höchst schwierig zu erfassenden - Verhältnisses zwischen formaler und informeller Elemente der Soziologieausbildung liegt sicherlich die grösste Schwäche der Studie.

Nichtsdestoweniger vermittelt der Röthlin-Bericht interessante und wichtige Informationen und gute Interpretationshilfen zur Ausbildungssituation der Soziologen. So zeigt der Bericht mit aller Deutlichkeit auf, wie unterschiedlich die Lage der einzelnen soziologischen Institute ist. Sowohl hinsichtlich der Einbettung in die Gesamtuniversität (Art der Fakultätszugehörigkeit, Kontakte zu anderen Wissensbereichen) wie auch hinsichtlich der personellen und materiellen Ressourcen sind die Unterschiede enorm. Ausbildungsfragen - sofern sie überhaupt in Kompetenz der einzelnen Institutsleiter liegen - werden auch aus diesem Grunde vorwiegend institutsintern geregelt, wobei die Autonomie des Institutes insbesondere von den kleinen, strukturschwachen Instituten auch gegenüber gesamtschweizerischen Koordinationsbestrebungen verteidigt wird. Auf die Situation der einzelnen Institute wird dabei im Bericht Röthlin einzeln und namentlich eingegangen, was den konkreten Vergleich verschiedener Institute wesentlich erleichtert.

Es ist hier nicht möglich, alle Aussagen und Ergebnisse zu erwähnen, sondern es können nur einige allgemeine Aussagen des Berichtes in geraffter Form - sozusagen als Anregung - angeführt werden: So zeigt sich z.B. dass es vor allem die kleineren Institute sind, bei denen die Ausbildungsfunktionen im Vordergrund stehen und die - teilweise - auf starke und institutionalisierte Kontakte zu anderen Disziplinen (Wirtschaftswissenschaften/Politologie u.a.) angewiesen sind. Dagegen nimmt in den grösseren Instituten - d.h. faktisch vor allem Zürich und Genf - die relative Bedeutung der Forschungsfunktionen stark zu, mit dem Resultat, dass die Ausbildung als zweitrangige Aufgabe behandelt und mehr oder weniger vernachlässigt wird. Den kleineren Instituten fehlen die strukturellen Voraussetzungen für die Konsolidierung von Forschung (und damit aber auch zur Ausbildung qualifizierter Forscher). Teilweise haben sie aufgrund mangelnder Ressourcen auch Mühe, eine genügend ausdifferenzierte soziologische Ausbildung zu institutionalisieren. Von daher ist auch die Tendenz zu verstehen, die soziologische Ausbildung vermehrt in die Ausbildungsgänge anderer, grösserer Fachrichtungen zu integrieren, wobei dabei auf eine eigenständige und volle Professionalisierung von Soziologie verzichtet wird (Beispiel ist Bern, wo die Einbettung der Soziologie in die Wirtschaftswissenschaften als bewusste Strategie verwendet wird). Die grösseren Institute - die eine mehr autonome Professionalisierungsstrategie verfolgen und die in diesem Rahmen auch die Politik der SGS

wesentlich mitbestimmen - stehen eher vor dem gegenteiligen Problem, dass ihnen die Vermittlung von professionellem Können und Basisausbildung nur schlecht gelingt. Dazu kommen noch interne Koordinations- und Kommunikationsprobleme, die sich aus dem raschen - strukturell nicht bewältigten - Wachstum der (forschungsmässigen) Infrastruktur der letzten Jahre ergeben haben.

Inwiefern es gelingt, die vorhandenen und sich eher vergrößernden institutionellen Unterschiede zwischen den einzelnen soziologischen Instituten gezielt zu instrumentalisieren (z.B. Ausbildung von Forschern nur in den grösseren Instituten / verstärkte Diffusion von soziologischem Wissen in andere Disziplinen durch Betonung von Soziologie als Neben- bzw. Zusatzfach in den kleineren Instituten), ist allerdings aufgrund der föderalistischen Struktur der Hochschulen fraglich. Eine gezielte Strategie der Arbeitsteilung zwischen den Instituten hat von daher gesehen nur in Randbereichen eine Realisierungschance (sofern Spezialisierung überhaupt als Ziel angestrebt werden sollte). Bruno Röthlin kommt denn zum Schluss, dass im institutionellen Rahmen der Soziologieausbildung "wesentliche Veränderungen weder im Gange noch in absehbarer Zeit zu erwarten" seien. Die bisherigen Ausbildungsfunktionen werden voraussichtlich - mit Ausnahme von Lausanne und Basel - in ihrer heutigen Form beibehalten werden. Damit wird jedoch der Rahmen für eine Ausbildungs politik im institutionellen Bereich stark eingeschränkt. Möglichkeiten ergeben sich - wie Röthlin erwähnt - allerdings im Bereich des Informationsaustausches, der Organisation von Austauschprogrammen (Gastprofessuren etc.), der Organisation gemeinsamer regionaler Ausbildungskurse oder -programme.

Im zweiten Teil der Arbeit geht Bruno Röthlin spezifisch auf die - allerdings auch hier mehr formalen - Aspekte der soziologischen Studiengänge ein, die in den einzelnen Instituten üblich sind. Was allerdings fehlt, ist die genauere Berücksichtigung der - teilweise organisierten, teilweise autonom von den Studenten strukturierten - Formen der Gruppenarbeit, denen innerhalb der Soziologieausbildung vielerorts eine zentrale Bedeutung zukommt. Interessant ist jedoch die Analyse der Orientierungsprobleme an inner- bzw. ausserakademischen Praxisfeldern, wo zwischen den einzelnen Instituten fast eine Art von Polarisierung zwischen einer mehr passiven und einer mehr aktiven Professionalisierungsstrategie zu beobachten ist. Bruno Röthlin kommt dabei zur Folgerung, dass der "Versuch, eine Harmonisierung der soziologischen Studiengänge in allen Instituten gleichzeitig herbeizuführen, ... in zentralen Fragen an unüberwindlichen institutionellen und personellen Hindernissen scheitern (würde). Eine gewisse Harmonisierung ist eher zu erreichen, wenn stattdessen vermehrt bilaterale Kontakte zwischen Instituten aufgenommen werden, die in bestimmten Fragen von

ähnlichen Voraussetzungen ausgehen können. Auf diese Weise könnte die Diversität der Studiengänge allmählich auf einige wenige Grundtypen reduziert werden ..." (Seite 210). Als Nachteil wäre allerdings die Zementierung schon bestehender Allianzen (etwa die Achse Genf-Zürich) und die Verstärkung der Polarisierung zwischen grossen und kleinen Instituten anzusehen.

Insgesamt gesehen bietet der Röthlin-Bericht wichtige Informationen und bedeutende Anregungen, die im Rahmen der Institute leicht durch die Berücksichtigung der jeweils spezifischen informellen Strukturen ergänzt werden können. In diesem Sinne wäre es wertvoll, wenn ausgebildete Soziologen wie Studenten der verschiedenen Institute den Röthlin-Bericht zum Anlass für eine Diskussion ihrer Ausbildungsprobleme nehmen würden (wenn möglich unter Kontaktnahme mit anderen Instituten oder der SGS).

François Höpflinger
Soziologisches Institut
der Universität Zürich

Anmerkung der Redaktion:

Die Buchbesprechung der Studie von Bruno Röthlin informiert über einen Bericht, der alle Schweizer Soziologen, die sich mit den Problemen der Ausbildung befassen, betrifft; sie kann gleichzeitig auch zur Diskussion in den Instituten oder in der Schweizerischen Gesellschaft für Soziologie beitragen. Die Schweizerische Zeitschrift für Soziologie ist bereit, wenn sich eine Diskussion über die Ausbildung entwickelt, ihr das Echo zu geben, welches sie verdient, z.B. im Rahmen des Atelier.

Heli Aurich

Partizipation an der Stadtplanung

Social Strategies. Monographien zur Soziologie und Gesellschaftspolitik. Ed. Paul Trappe, Vol. 2, Basel, 1976, VIII + 157 S. + 18 Grafiken

Adolf Gasser

Staatlicher Grossraum und autonome Kleinräume. Gemeindeautonomie und Partizipation (Ausgewählte Aufsätze). Mit einer Einführung von Paul Trappe: Die Schweiz als Modell für die Partizipationsforschung?

Social Strategies. Monographien zur Soziologie und Gesellschaftspolitik. Ed. Paul Trappe, Vol. 3, Basel, 1976, VIII + 172 S.

Am Soziologischen Seminar der Universität Basel ist neu eine Reihe unter dem Namen "Social Strategies" erschienen. Der Herausgeber, Prof. Dr. P. Trappe, füllt mit dieser Serie, welche "soziologische Grundsatzfragen und gesellschaftspolitische Problemstellungen, die zur sozialen Wirklichkeit einen engen Bezug haben" behandelt, eine Lücke im neueren soziologischen Schrifttum.

Beim Problem der Partizipation trifft sich die Problematik der beiden Bände "Staatlicher Grossraum und autonome Kleinräume" A. Gassers und "Partizipation an der Stadtplanung" von H. Aurich. Die Behandlung der aktuellen Frage der Partizipation wird von verschiedenen Seiten her angegangen. Während A. Gasser als Verfassungshistoriker argumentiert und den 'autonomen Kleinraum' als Ansatzpunkt für Partizipation in der Demokratie propagiert, kommt H. Aurich von der Soziologie und der Oekonomie/Politologie her und fragt nach den praktischen Möglichkeiten einer aktuellen Realisierung von Partizipationskonzepten innerhalb dieses sozialen Kleinraums.

Da nach den Worten A. Gassers "nicht so sehr der Aufbau von Verfassung und Wirtschaft als vielmehr der Aufbau der Verwaltung als entscheidend zu betrachten ist" (S. 4), führen ihn intensive historisch vergleichende Studien der Verwaltung europäischer Staaten zu seiner Kernthese, dass in den Skandinavischen Staaten, England, Holland und der Schweiz das Prinzip der Selbstverwaltung und der Koordination vorherrscht, hingegen in Frankreich, Deutschland, Oesterreich und Italien eher das Prinzip der Befehlsverwaltung und der Subordination gegeben ist. Mit anderen Worten: Verfassung und Rechtssysteme verschiedener europäischer

Staaten mögen einander gleichen, entscheidend für die Praxis aber sind die Sozialstrukturen dieser Staaten, welche grundsätzlich genossenschaftlich oder herrschaftlich sein können.

In der Schweiz führte eine lange Tradition der Mitverantwortung im sozialen Kleinraum zur kollegialen Verwaltungsleitung in den Gemeinden. Im Aufsatz "Die direkte Gemeindedemokratie in der Schweiz" zeigt A. Gasser wie die Schweiz bis ins Zeitalter der Französischen Revolution überhaupt nichts anderes gewesen war als ein Bund souveräner Einzelgemeinden. Die Lokalautonomie ist also in der Schweiz tief verwurzelt, während in unseren Nachbarstaaten der Prozess der Staatsbildung von der Feudalherrschaft zur Beamtenherrschaft führte. Im autonomen Kleinraum wird laut A. Gasser Partizipation geübt und geschult, um sich dann im demokratischen Grossraum zu bewähren. Viele Probleme (wie z.B. Umweltschutz, Raumplanung etc.) lassen sich heute aber gar nicht mehr auf lokaler Ebene lösen und verlangen koordinierte Sofortmassnahmen, sodass die Gemeinde schon bedenklich viel von ihrer Autonomie eingebüsst hat. Aber A. Gasser ist da optimistisch: "Was an Zentralismus und Bürokratismus in der Schweiz erwachsen ist, das reicht im wesentlichen nicht in die Grundstruktur des Staatsaufbaus hinunter, sondern ist doch mehr ein subsidäres Element, eine Art Oberflächenerscheinung geblieben." (S. 86) Obwohl sich A. Gasser der Tatsache nicht verschliesst, dass sich gewisse Aufgaben nur in regionalem Rahmen befriedigend lösen lassen, zieht er daraus nicht den Schluss, dass die Schaffung regionaler Organe sowie die Delegation gewisser Kompetenzen von der Gemeinde an diese impliziert.

A. Gasser verschweigt auch nicht, dass heute selbst im sozialen Kleinraum eine Partizipationsunwilligkeit nicht zu übersehen ist. Es fragt sich, ob er deren Ursache nicht etwas zu oberflächlich betrachtet, wenn er schreibt: "Wer (der Gemeindeversammlung) fernbleibt, tut es aus Bequemlichkeit, ja nicht zuletzt aus Vertrauen zu seinen politisch interessierteren Mitbürgern - nicht aus Opposition gegen die reine Demokratie!" (S. 79) Ueberzeugender scheint da die Annahme P. Trappes in der Einleitung: "Die Partizipationsräume, in denen die Individuen moderner Industriegesellschaften mit demokratischen Verfassungen sinnvoll aktiv werden könnten oder wollten, scheinen sich verlagert zu haben." (S. IV)

Unüberhörbar dringt A. Gassers Appell durch sein ganzes Werk hindurch, nämlich die Gemeindeautonomie nicht als nostalgisches Relikt zu betrachten, sondern als unaufgebares Grundelement der Demokratie.

Bis anhin waren 'Planung' und 'Partizipation' zwei sich diametral gegenüberstehende Begriffe. In H. Aurichs Perspektive muss das aber nicht zwingend so sein. In ihrem ausgezeichneten Beitrag stellt sie deshalb nach einer Zusammenfassung von allen relevanten theoretischen und empirischen Ergebnissen Bedingungen für ein Konzept partizipatorischer Planung zusammen. Um einen theoretischen Bezugsrahmen für ein solches Konzept herstellen zu können, vergleicht sie exemplarisch die Ansätze gesellschaftspolitischer Planung von K. Mannheim, K.R. Popper und C.E. Lindblom miteinander. Es lässt sich dabei feststellen, dass "der Umfang der Planung als Mittel zur Erhaltung von Freiheit und Demokratie von einer totalen Planung bis zu einem Verzicht auf die ausdrückliche Forderung nach übergreifender Planung reicht. Deshalb muss für die Entwicklung eines Partizipationskonzeptes eine, der politischen und sozialen Ordnung adäquate Planungskonzeption festgelegt werden." (S. 22).

Welches ist die Funktion von Beteiligung in einer demokratischen Gesellschaftsordnung, fragt H. Aurich. Grundsätzlich bewirkt ein erhöhtes Partizipationspotential durch die zusätzlichen Informations- und Interaktionsprozesse eine Erweiterung des Problemlösungspotentials. Ein Partizipationsansatz ist auch aus der pluralistischen Demokratie theoretisch ableitbar und begründbar.

Sehr differenziert untersucht H. Aurich nun die Hindernisse, die einer solchen sinnvollen und notwendigen Partizipation an der Planung im Wege stehen. Stichwortartig seien herausgegriffen: Bürokratie, politische Apathie oder Unorganisiertheit der Bürger und mangelnde Transparenz des Planungsvorgangs. Partizipationsbarrieren werden darauf nach den jeweiligen Ursachen aufgeschlüsselt.

Mit welchen Massnahmen kann Partizipation gefördert werden? Nach einer Analyse von amerikanischen Strategien und Techniken, wie auch der Bürgerinitiativen und Beispielen von Bürgerbeteiligungen an der Auftragsplanung in Deutschland gelangt H. Aurich zum Schluss, dass eine vermehrte Partizipation der Bürger an der Planung "nur über die Vertretung von organisierten Gruppeninteressen systemkonform erfolgen kann." (S. 115) Es besteht also die Notwendigkeit einer Organisation der zu artikulierenden Interessen, und zwar im Laufe eines Planungsprozesses und nicht erst reaktiv nach bestimmten Planungsmassnahmen. Bürger, welche sich zu einer Organisation konstituiert haben, stossen aber oft entweder auf die Barriere der Verwaltung, deren Apparat oft nicht flexibel genug ist, neu auftretenden Anforderungen gerecht zu werden, oder dann auf die Interessen von wirtschaftlichen Verbänden, welche aus verschiedenen Gründen ein grösseres Gewicht erreichen können als die Interessen einer organisierten Gruppe von Bürgern. Keine der

Barrieren darf aber als unüberwindlich angesehen werden, wohl aber müssen "langfristig orientierte Lernprozesse aller Beteiligten, also der Bürger, der Parteien und Fraktionen, der Verwaltung und Verbände, vorgesehen und ermöglicht werden." (S. 121)

Detailliert und praxisnah werden schliesslich gesellschaftspolitische Rahmenbedingungen für eine Bürgerbeteiligung dargestellt, sowie ein Vorschlag zu einer Partizipationsstrategie gemacht. Das Fazit der ausgewogenen Arbeit H. Aurichs lautet: "So ist die Partizipation an der kommunalen Entwicklungsplanung weder als blosse Möglichkeit noch als vorübergehende 'Modeerscheinung' einzustufen, sondern langfristig wird sie als zukunftsweisendes Element einer demokratisch verankerten kommunalen Entwicklung in einer hochindustrialisierten Gesellschaft zu sehen sein." (S. 129)

Verena Burkolter
Kreuzmattweg 17
4144 Arlesheim

François Höpflinger

Industriegewerkschaften in der Schweiz. Eine soziologische Untersuchung.

Limmat Verlag, Zürich, 1976

Die Arbeit von Höpflinger gliedert sich in drei Teile. In einem ersten Teil, "Zur allgemeinen Theorie der Gewerkschaften", breitet der Autor sein theoretisches Modell aus. Im zweiten Teil werden die Gewerkschaften der Schweiz mithilfe eines eher strukturell-historischen Approach analysiert. Im dritten und letzten Teil untersucht Höpflinger die spezifischen Strukturmerkmale gewerkschaftlicher Politik in der Schweiz.

Das theoretische Instrument, das zur Analyse von Gewerkschaften entwickelt wird, ist stark strukturell und morphologisch orientiert. Das heisst, dass weniger die jeweilige ideologische Position und die spezifische Politik der Gewerkschaften interessieren, als vielmehr die "sozialen Bedingungen und Grundprobleme". Ausgangspunkt ist eine Typologie sozialer Aggregate (d.h., Grundformen sozialer Kooperation und Kontrollstrukturen), aufgrund zweier Dimensionen, nämlich der Dimension der Zentralisierung und der Dichotomie segmentärer versus komplementärer Kooperationsformen (was weitgehend der traditionellen Dichotomie mechanischer versus organischer Solidarität entspricht). Eine zusätzliche Differenzierung ergibt sich daraus, dass ein Grossteil der empirisch auffindbaren Sozialsysteme aus der Kombination zweier oder mehrerer Aggregate bestehen, die dann als heteromorph bezeichnet werden. Bei diesen heteromorphen Aggregatzuständen ist es wichtig, die Frage nach der Dominanzordnung, also dem relativen Gewicht der einzelnen Aggregatzustände, sowie nach der Differenzierung, dem Grad der faktischen Segregation der einzelnen Aggregate, zu stellen.

Höpflinger konzipiert nun Gewerkschaften als heteromorphe Verknüpfungen von zwei Grundaggregaten: einerseits der Basis, einem segmentären und halbzentralisierten Aggregat, und andererseits der Spitze, die zentralisiert und je nach interner Arbeitsteilung als segmentär oder komplementär zu bezeichnen ist. Aus dieser heteromorphen Verknüpfung ergeben sich den Gewerkschaften systematische Strukturprobleme. Basis und Spitze trotz vorhandener Strukturunterschiede effektiv zu verknüpfen, stellt sich als Dilemma heraus, das immer nur zeitweise zu lösen ist. Die Gewerkschaften - als Interessenorganisationen - sind jedoch nicht nur durch eine interne Problematik, sondern auch durch eine externe Problematik gekennzeichnet: um die Interessen ihrer Basis gegen aussen zu vertreten, müssen Gewerkschaften in systematischer Weise mit anderen gesell-

schaftlichen Akteuren interagieren, insbesondere mit den Arbeitgebern und ihren Verbänden. Dabei stellt Höpflinger fest, dass sich eine Art Arbeitsteilung zwischen den beiden Parteien einspielen kann: "Dabei können sich die beiden Parteien nicht nur als reine Konfliktparteien gegenüberstehen, sondern sie können sich auch beide als (komplementäre) Teile eines übergeordneten sozialen Systems verstehen, die ihre je spezifischen Funktionen für das Gesamtsystem erfüllen. Vor allem bei langfristigen und stabilen Interessenkonflikten kann die übergeordnete Systemebene - von der aus gesehen beide Parteien einen funktional komplementären Beitrag zur Systemintegration und -adaptation leisten - für beide Konfliktparteien zur relevanten Bezugsebene werden." (S. 43) Diese funktionale Zuordnung sieht Höpflinger auch widerspiegelt in der Tatsache, dass sich in der Interaktion Gewerkschaften / Arbeitgeber zwei Klassen gegenüberstehen, die - obwohl sie sich sozial voneinander unterscheiden und deshalb in einem Interessenkonflikt stehen mögen - aufgrund ihrer funktionalen Stellung in einem Verhältnis der Kooperation und Komplementarität zueinander stehen (im Sinne der Fragen "was macht der Arbeitnehmer ohne Arbeitgeber" und vice versa).

Aus dieser Interferenz von Konflikt und Kooperation leitet Höpflinger die Ambivalenz der gewerkschaftlichen Politik ab, den Doppelcharakter der Gewerkschaften von Konsens und Dissens, und weist - als Illustration gleichsam - auf die häufigen "industriellen Allianzen" zwischen Industriegewerkschaften und Arbeitgeber hin, insbesondere bei hochrangigen Industrien mit ihren Arbeiteraristokratien, bei stark exportorientierten Industrien, wo die Arbeiter mit interessiert sind an der Erhaltung der internationalen Marktposition, oder bei Industrien, die strukturell oder konjunkturrell in Schwierigkeiten sind.

Im zweiten Teil stellt der Autor die Frage, welches die Hauptmerkmale des schweizerischen Gewerkschaftswesens seit den 20er Jahren und wie diese zu erklären sind. Anhand einer eher historisch-strukturellen Analyse wird gezeigt, dass die hohe Konsolidiertheit, die starke Institutionalisierung der Konfliktmechanismen, die starke institutionelle Isolierung der Lohnregelung und die wenig offenen Arbeitskämpfe zu verstehen sind auf folgendem Hintergrund: die Schweiz wurde relativ früh industrialisiert; diese Industrialisierung erfolgte ausgesprochen dezentralisiert; die schweizerischen Arbeiter waren lange Zeit stark fachlich-beruflich orientiert; die starke Exportabhängigkeit der schweizerischen Industrie fördert ein kooperatives Verhalten der schweizerischen Arbeiterschaft und die kulturelle Vielfalt der Schweiz erschwerte das Entstehen eines einheitlichen Klassenbewusstseins. Als wesentliche Entwicklungsprobleme des schweizerischen Gewerkschaftswesens

werden insbesondere der Prozess der institutionellen Verankerung, der anhaltende wirtschaftliche Wachstumsprozess, die massive Einwanderung von Fremdarbeitern und die zunehmende Umstrukturierung in der Industrie und die damit verbundene Vertikalisierung der Gewerkschaften aufgeführt. Diesen Problemen versuchen die Gewerkschaften dadurch entgegenzutreten, indem sie eine sekundär institutionelle Verankerung anstreben (Forderung nach Honorierung ihrer Ordnungsfunktion), eine Ausweitung der betrieblichen und überbetrieblichen Mitbestimmung fordern und sich intern reorganisieren.

Der auch heute noch wichtigste Aufgabenbereich der Gewerkschaften ist die Aushandlung der Lohn- und Arbeitsbedingungen der Arbeiter, das collective bargaining. Im dritten Teil seiner Arbeit analysiert Höpflinger detailliert, wie und warum sich dieses relativ komplexe und differenzierte Modell in der Schweiz entwickelt und institutionalisiert hat. Er schält dabei zwei wesentliche Faktoren heraus: einerseits die strukturelle Asymmetrie auf dem Arbeitsmarkt, die zur Kollektivierung der Arbeiterschaft und damit zur Kollektivierung der Lohnaushandlung beigetragen hat, andererseits die hohe Konflikthanfälligkeit der industriellen Produktion, die dazu führte, dass die vorhandenen Interessenkonflikte langfristig in relativ differenzierter und institutionalisierter Weise geregelt werden. Zwei institutionelle Aspekte des collective bargaining sind zentral, nämlich der Aspekt der "Konfliktregelung" (beidseitige Anerkennung des Konflikts und der Konfliktparteien, das Absehen von einseitiger Machtausübung zur Konfliktlösung) und der Aspekt der "Isolierung des Lohnkonfliktes" (Ausdifferenzierung eines spezifischen und teilweise autonomen Subsystems, innerhalb dessen die Konflikte nach eigenen Normen entschieden werden, Entpolitisierung des Konfliktes, Herausziehen des Konfliktes aus der eigentlichen Arbeitswelt).

Mittels einer Fallstudie wird anschliessend am Beispiel der Verhandlungen im engeren Baugewerbe die Entwicklung eines Lohnverhandlungssystems analysiert. Es wird der allmähliche Institutionalisierungsprozess aufgezeigt, der mit den Stichworten "Vom Waffenstillstand zum Friedensabkommen" charakterisiert werden kann. Den Abschluss der Arbeit bildet ein Ausblick betitelt mit "Gewerkschaftspolitik in Zeiten wirtschaftlicher Rezession".

Nach der Lektüre von Höpflingers Arbeit, die ein anregendes Instrument zur theoretischen Analyse und eine Fülle qualitativen und quantitativen Materials bietet, bleiben mir doch gewisse Fragezeichen, die ich hinter einige stark funktionalistisch anmutenden Argumentationen dieser Arbeit setze. Insbesondere fraglich erscheinen mir jene Passagen,

in denen aufgefundene empirische Realitäten damit zu erklären gesucht werden, dass sie einen Beitrag zur Stabilisierung des Zustandes des Gesamtsystems liefern. Es scheint mir, dass in diese Vorstellung sich selbst regulierender Systeme gerade jene frühliberalen Ordnungsvorstellungen hineinspielen, die Höpflinger selber im Zusammenhang mit der "countervailing power theory" kritisiert. Typisch für eine derartige Argumentation erscheint z.B. die Erklärung der institutionalisierten Form von Konfliktaustragung und -regelung: "Die kapitalistischen Industriegesellschaften sind von einem bestimmten Grad der Arbeitsteilung und Differenzierung an nur dann zeitweise stabilisierbar, wenn eine mit der arbeitsteiligen Produktion kompatible Konfliktaustragung bzw. -regelung institutionalisiert wird." (S.187) Von einer kritischen Position her würde ich hier doch fragen wollen, wer an der Stabilisierung interessiert ist und ob man Konzepte wie unterschiedliche bargaining power, erzwungene Kooperation, ideologische Usupation etc. nicht mit einführen müsste.

Es bleibt mir, abschliessend anzumerken, dass das Buch, trotz der genannten Kritik, einen interessanten Beitrag zur theoretisch, vor allem aber auch politisch wichtigen Frage stellt, ob Gewerkschaften als Gegenmacht oder als Ordnungsmacht in den kapitalistisch verfassten reichen Gesellschaften anzusehen sind, eine Frage, die nicht zuletzt in der Schweiz von einer gewissen Brisanz sein dürfte.

Ruth Gurny
Soziologisches Institut
der Universität Zürich

Jean Kellerhals et Willy Pasini (avec la coll. de Geneviève Wirth)

Le sens de l'avortement. Etude psycho-sociologique.

Georg, Librairie de l'université, Genève, 1976, 252 p.

Depuis 1946, le Code pénal suisse dispose que: "La personne enceinte qui, par son propre fait ou par celui d'un tiers, se sera fait avorter sera punie de l'emprisonnement."
(art. 118) Cependant: "Il n'y a pas avortement au sens du présent code lorsque la grossesse aura été interrompue par un médecin diplômé, avec le consentement écrit de la personne enceinte et sur avis conforme d'un second médecin diplômé, en vue d'écarter un danger impossible à détourner autrement et menaçant la vie de la mère ou menaçant sérieusement sa santé d'une atteinte grave et permanente" (art.120)

Le droit suisse oppose donc à l'avortement, illégal et punissable, l'interruption non punissable de la grossesse. Dans cette sémantique particulière, il n'y a pas d'avortement légal. Mais qu'on ne s'y trompe pas: lorsque Jean Kellerhals et Willy Pasini s'intéressent au sens de l'avortement, c'est avant tout de l'interruption légale de grossesse qu'il s'agit: fondée sur l'interview d'environ un millier de femmes résidant à Genève et requérant une interruption légale de grossesse, l'étude psycho-sociologique qu'ils nous proposent vise à éclairer la signification de cette démarche aussi bien que ses conditions objectives.

Comprendre l'interruption de grossesse: les objectifs et la méthode

Selon le Code pénal suisse, seuls peuvent donner le second avis conforme des médecins autorisés par l'instance compétente du canton. A Genève, il existe environ 25 médecins-experts désignés par le Conseil d'Etat. Grâce à la collaboration du collège des médecins-experts, de la Faculté de médecine et des gynécologues genevois, il a été possible de détourner quelque peu la procédure de demande d'interruption au profit de la recherche. De juin 1970 à juin 1971, 2.000 femmes environ ont été adressées à l'un des médecins-experts. Avant de le consulter, une sur deux, choisie au hasard, a été invitée à s'entretenir avec un membre de l'équipe de recherche. Assurées que leurs réponses n'interféreraient aucunement avec la procédure en cours, la presque totalité des requérantes ont accepté l'interview. Au total, 906 entretiens ont été conduits, sur un mode en partie standardisé, en partie clinique. Les informations recueillies de la sorte constituent le soubassement empirique principal du livre de Kellerhals et Pasini. On jugera mieux

de sa pertinence si l'on sait que les auteurs ne visaient ni à une démographie de l'avortement, ni à une étude psycho-sociologique de l'interruption elle-même ou de ses conséquences. Au-delà du projet général indiqué par le titre du livre, Kellerhals et Pasini déclarent cinq objectifs spécifiques, dont chacun fait l'objet d'un chapitre:

- 1) donner un portrait psychologique et social de la population requérant une interruption légale de la grossesse, et estimer le degré de marginalité économique ou socio-culturel de cette population (chapitre III: Socio-démographie des requérantes),
- 2) éclairer le rapport entre contraception et interruption de grossesse, entre contrôle préventif et contrôle correctif des naissances (chapitre IV: Le contrôle préventif de la fécondité),
- 3) décrire les motifs de l'avortement légal, à l'intérieur de l'espace très restreint de motifs admis par le Code pénal, mais aussi de l'espace plus vaste qui résulte d'une interprétation large des notions de danger et de santé (chapitre V: Les motifs de l'avortement),
- 4) comprendre les arcanes de la décision qui amènent à requérir l'interruption légale de la grossesse (chapitre VI: Le processus de décision),
- 5) rendre enfin plus particulièrement intelligible la "récidive" (chapitre VII: Le recours répété à l'interruption de grossesse).

Complémentaires, ces objectifs - à l'exception peut-être du premier - ne mettent pas l'accent sur la description statistique d'une situation, mais sur la mise en évidence de types de conduites, de modes de relation à l'avortement et donc à l'enfant. En ce sens, le fait que les données aient été recueillies il y a plusieurs années déjà n'invalide guère le sens général des observations, même si la distribution statistique des conduites - par exemple contraceptives - a sans doute évolué depuis 1970-71.

Par rapport aux objectifs déclarés, le choix de la population et de la méthode appelle deux remarques générales. La première concerne le moment des entretiens. Pour éclairer les motifs de l'avortement, il était sans doute cent fois plus efficace d'interviewer des femmes requérant une interruption de grossesse que d'essayer, par un vaste sondage sur la population résidente, d'identifier des femmes ayant eu une expérience d'avortement et d'éclairer a posteriori leurs motifs. L'insertion du dispositif de recherche à l'intérieur d'une procédure ordinaire apparaît elle aussi un choix heureux, à condition de prévenir l'amalgame toujours possible entre les chercheurs et les instances de décision

qui facilitent leur travail. Kellerhals et Pasini estiment que les requérantes n'ont pas pratiqué l'amalgame, et on répond en toute sincérité. Ils en veulent pour preuve le fait que nombre de requérantes ont fait état de motifs qui ne s'apparentent nullement à ceux que le Code pénal reconnaît. Même en les suivant sur ce point, je regretterai qu'ils n'aient pas théorisé davantage la situation même où se trouvaient les requérantes: décidées à demander l'avortement, ayant l'accord de leur gynécologue, elles se préparent à "affronter" le médecin-expert, bien souvent sur la base d'un dossier qui paraîtrait indéfendable en fonction d'une application stricte de l'esprit et de la lettre du Code pénal suisse. Ce que l'interview saisit alors, c'est une construction ou reconstruction du réel vraisemblablement sincère, mais qui s'opère en vue d'une échéance précise, avec un enjeu de taille. Ce qui amène à se demander: y a-t-il un sens de l'avortement? autrement dit, l'avortement a-t-il le même sens au moment où la femme envisage puis décide de le demander, au moment où elle négocie l'avis de son gynécologue, au moment de l'interview, après avoir obtenu le second avis conforme, après l'intervention médicale, etc.

Par ailleurs, il m'a manqué non pas une analyse sociologique - ce serait une autre recherche - mais quelques éléments d'appréciation sociologique sur l'expertise elle-même, la "jurisprudence", les décisions qui en résultent, le climat général, etc. Ce qui amène à une seconde remarque: les auteurs auraient pu situer plus longuement les conditions et la pratique genevoise par rapport aux autres cantons suisses. Car la présence d'une législation nationale n'exclut nullement, surtout en ce domaine, de profondes disparités dans l'esprit et les modalités d'application. Genève passe pour un des cantons les plus libéraux, les plus favorables au planning familial. On peut supposer que le corps médical, les médecins-experts, les autorités politiques y ont plus qu'ailleurs conscience de la difficulté qu'il y a à appliquer une règle alors même qu'un débat national est en cours sur son bien-fondé et qu'un mouvement se dessine en faveur sinon d'une totale décriminalisation de l'avortement, du moins de solutions moins restrictives. A n'en pas douter, le sens de l'avortement aux yeux de la femme ou du couple n'est pas indépendant du climat général de l'opinion.

Avortement et marginalité

A Genève, une grossesse sur quatre aboutit à une demande d'interruption légale de grossesse, demande qui est acceptée environ neuf fois sur dix. Pour dix naissances vivantes, on compte au cours de la même période de référence quatre à cinq demandes d'interruption légale. On ne peut donc soutenir l'interprétation de l'avortement comme acte en lui-même

marginal, atypique, déviant socialement sinon légalement. Sa fréquence exclut par ailleurs qu'il soit le fait d'une fraction minoritaire de la population, tel le sous-prolétariat. C'est ce que confirme la distribution statistique des requérantes par âge, état-civil, appartenance sociale, niveau d'éducation et la mise en rapport de ces distributions, chaque fois que cela est possible, avec la distribution correspondante des femmes résidentes en âge de procréer. C'est ainsi que trois-quarts des requérantes ont entre 21 et 35 ans, soit l'âge de fécondité par excellence. Les célibataires sont sur-représentées parmi les requérantes, mais quatre requérantes sur dix sont mariées et parmi ces dernières trois-quarts ont un ou deux enfants.

Le revenu familial et le travail de la mère ne semblent jouer de rôle discriminant qu'à partir du troisième enfant. Quant au niveau moyen d'éducation, celui des requérantes n'est pas sensiblement inférieur à celui de la population résidente d'âge comparable. Enfin, les requérantes ne paraissent pas recourir davantage que la moyenne à des instances de soins psychiatriques.

Les auteurs se livrent avec prudence à ces mises en rapports, pour conclure que l'avortement est certes associé statistiquement à certains indicateurs de marginalité, mais qu'à aucun moment ces corrélations n'autorisent à affirmer que l'avortement légal est le fait d'une population marginale, ni même d'une population de composition fortement biaisée par rapport à la population résidente.

Ces résultats fort importants suscitent une seule réserve, qui concerne les avortements illégaux. Sans en estimer précisément le nombre, les auteurs pensent qu'ils n'excèdent pas la moitié du nombre des avortements légaux. L'enquête ne donne aucune information sur les avortements clandestins, et on ne peut lui en faire grief. En revanche, à propos de la marginalité de l'avortement, on se demandera si, connaissant l'âge, le niveau de formation, le revenu, l'éducation, etc. des femmes qui avortent sans autorisation légale, on ne serait pas conduit à des conclusions un peu différentes. Si l'avortement légal n'est pas le fait d'une population marginale, n'est-ce pas en partie précisément parce qu'il est légal?

Sens de l'avortement, sens de l'enfant, sens du couple

La demande d'interruption de grossesse traduit le refus d'un enfant. Expliquer cette conduite, c'est donc, en un premier temps, expliquer pourquoi une femme ou un couple ne veut pas d'enfant, ou n'en veut pas davantage. Dans le discours commun, tout se passe comme si cette première explication était tautologique, la seule question importante

étant de savoir non pas pourquoi la mère ou le couple ne voulait pas d'enfant, mais pourquoi on a préféré à la contraception, technique préventive, un contrôle correctif subordonné à autorisation légale, appelant un acte médical d'une certaine importance et d'un certain coût, connoté moralement, très marqué affectivement la plupart du temps. La "rationalité" voudrait que ne recourent à l'avortement que les femmes ou les couples dont les techniques contraceptives ont été mises en échec, ou dont les conditions d'existence ont notablement changé entre la conception et la demande d'avortement. Kellerhals et Pasini s'efforcent d'éclairer cette dernière question, en mettant en évidence les rapports entre contrôle préventif et contrôle correctif de la natalité. Mais l'un des intérêts de leur approche est de ne pas s'en tenir à l'explication de l'avortement comme modalité archaïque et irrationnelle de contrôle des naissances dans une société qui dispose de moyens contraceptifs efficaces. Considéré d'une part comme alternative à la contraception, l'avortement est aussi interprété en référence à sa finalité dernière: exercer un contrôle sur l'enfantement. On ne peut donc séparer l'intelligibilité de l'avortement de l'intelligibilité de l'ensemble des stratégies de contrôle de la fécondité et de la natalité. Or, d'une certaine façon expliquer pourquoi on ne veut pas d'enfant, ou pas d'enfant maintenant revient à expliquer pourquoi, sous d'autres conditions, la mère ou le couple souhaite un enfant. Dans le cadre d'une sociologie de la fécondité, les auteurs proposent dans la partie introductive du livre un ensemble d'idées fort intéressantes sur le sens de l'enfant pour la société et pour les familles, et l'évolution qu'il a subie au cours des dernières décennies.

Au gré des transformations de la famille, de l'urbanisation, de l'extension du travail salarié, du développement de la sécurité sociale, l'enfant a perdu nombre des fonctions qui lui donnaient un sens dans les sociétés pré-industrielles: il n'a plus de fonction productive, il lui incombe de moins en moins la responsabilité de l'entretien de ses parents une fois l'âge venu; dans les sociétés urbaines, le lignage et la transmission du nom n'ont plus guère d'importance. La maternité n'est plus la seule forme d'accomplissement de la mère, le nombre d'enfants n'est plus un indice de l'importance sociale du père. Parallèlement, la visibilité sociale de l'enfant diminue. Sa venue n'affecte plus guère que la famille conjugale et dans une moindre mesure les grands-parents. Il n'est plus un enjeu au sein d'un réseau de parenté, il n'intervient plus dans les stratégies d'alliance ou de domination. Dans ces conditions: "Le rétrécissement des fonctions sociales de l'enfant pour la famille a pour effet de centrer toute l'attention des acteurs sur les gratifications affectives qu'il peut procurer. Sa fonction concrète dominante est d'augmenter et d'enrichir les échanges affec-

tifs dans le groupe conjugal. Mais dans le même mouvement analytique, on s'aperçoit qu'il ne peut remplir cette fonction concrète que s'il peut exercer aussi sa fonction symbolique. Quelle est-elle? Au fur-et-à-mesure que se restreint la visibilité de l'enfant et que les mentalités se singularisent, la fonction symbolique n'est plus tant de manifester la conformité au groupe ou la liaison avec Dieu, que de représenter comme un miroir le couple et sa volonté de durer" (p. 24)

Ce passage de l'enfant-capital à l'enfant-gratuité, à l'enfant comme personne voulue, aimée, choyée pour elle-même a selon les auteurs une double conséquence: l'enfant dispose, une fois né, de beaucoup plus de droits, mais son "droit à naître" devient beaucoup plus fragile, parce que subordonné à l'économie affective, et aussi matérielle, du couple d'abord, de la famille déjà constituée ensuite. Dans la mesure où la natalité apparaît désormais contrôlable préventivement ou correctivement, la décision d'avoir un enfant ou un nouvel enfant est prise en fonction des implications que sa venue aurait sur la taille et l'équilibre de la famille, l'harmonie du couple, l'activité professionnelle de la mère, les contraintes de revenu, de logement, etc. Les auteurs introduisent à propos de l'avortement la distinction entre des considérations structurelles - la famille a atteint sa taille optimale, le couple ne veut pas ou plus d'enfant - et des considérations conjoncturelles - les couple envisage d'avoir un ou plusieurs autres enfants, mais plus tard, dans d'autres conditions -. C'est ce que Kellerhals et Pardini appellent "l'enfantement sous condition".

L'analyse des motifs de la demande d'interruption de grossesse, et dans une moindre mesure, du processus de décision au sein du couple dont elle est l'aboutissement, montre que la demande d'avortement légal n'échappe pas à la logique de l'enfantement sous condition: "Les motifs de la demande d'avortement sont rarement (14%) basés sur des raisons de santé au sens somatique ou psychiatrique. (...) Les motifs de marginalité socio-économiques (surnombre d'enfants, difficultés économiques, peur des tabous, liée à la grossesse hors mariage) sont également minoritaires (30% de l'ensemble). (...) La majorité des motifs appartient à un 'troisième âge de l'avortement', c'est-à-dire que ce sont des considérations de micro-équilibre personnel et familial qui sont avancés: instabilité de la relation du couple, immaturité de la mère, enfants à venir dénués de sens parce que la relation du couple en est également dépourvu, volonté d'assurer à l'enfant toutes les conditions de bonheur, etc." (page 161).

Ce résumé, livré par les auteurs, ne rend évidemment pas justice à l'ensemble nuancé de données chiffrées et de

commentaires qu'ils proposent quant aux motifs de la demande d'interruption légale et quant au processus de décision dont elle est le produit. Faute de pouvoir en rendre compte dans le détail, je me bornerai à souligner le spectaculaire décalage entre l'éventail restreint de motifs que le Code pénal suisse reconnaît et la gamme beaucoup plus large des motifs invoqués par les requérantes, avec succès dans la grande majorité des cas. On ne saurait mieux mettre en évidence le retard du droit sur la pratique.

Contraception ou avortement?

Si la demande d'interruption légale de grossesse admet de nombreux motifs qui ne lui sont pas propres mais caractérisent aussi bien les techniques préventives de contrôle de la natalité, on ne peut conclure pour autant que l'avortement est une technique de contrôle parmi d'autres. Même légal, même sans être vécu comme un acte moralement condamnable, l'avortement reste un événement important, chargé d'affectivité et ne paraît jamais une simple technique. Par ailleurs, "seules 3% des femmes qui demandent l'avortement l'ont volontairement choisi et le préfèrent à la contraception. De ce fait, le comportement des requérantes vis-à-vis du contrôle préventif semble très inadéquat. Un tiers d'entre elles ne pratiquaient, avant la grossesse actuelle, aucune forme de contraception. L'utilisation de moyens néotechniques (pilule, IUD, diaphragme, préservatif masculin) n'atteint que 16%." (p. 123) (Se fondant notamment sur une étude précédente *), les auteurs indiquent que "cette situation n'est cependant pas, à proprement parler, l'expression d'une sorte de pathologie du comportement dans la population des requérantes; elle est plutôt la traduction logique d'un mode de contrôle très imparfait dans la population en général. Certes, il apparaît que les requérantes ont un peu plus de difficultés que l'ensemble de la population à adopter un style de contrôle efficace, mais cette légère corrélation n'oppose pas fortement ces dernières à la population en général" (p. 123).

L'avortement n'est donc ni l'ultime recours dans les cas de détresse économique, de danger grave pour la mère ou l'enfant, de viol, de dégradation brusque des relations entre partenaires ou conjoints. Il n'est pas non plus un mode de contrôle parmi d'autres, mais plutôt la compensation d'un contrôle préventif parfois absent, parfois inefficace. Et c'est cette absence ou cette inefficacité qu'il s'agit d'expliquer.

* Michel Bassand et Jean Kellerhals: Familles urbaines et fécondité. Georg, Genève, 1975. Cf. le compte-rendu de ce livre, par Hermann-Michel Hagmann, in Revue suisse de sociologie, No 2/76.

Les auteurs ont procédé à un inventaire très détaillé non seulement des pratiques contraceptives des requérantes, mais aussi de leurs attitudes à l'égard de techniques qu'elles n'utilisent pas. Ils ont également cherché à éclairer les raisons pour lesquelles les requérantes n'ont pas essayé d'éviter la grossesse qu'elles voudraient maintenant interrompre, ou ont utilisé des moyens très aléatoires. Parmi les requérantes, comme dans la population en général, Kellerhals et Pasini discernent quatre facteurs généraux dont dépend la conduite en matière contraceptive: 1) l'ambivalence de la motivation, le partage entre un désir de grossesse et le refus de l'enfant; 2) le degré de communication entre les partenaires; 3) le degré d'information objective sur le processus de reproduction et son contrôle; et 4) le rejet pour des raisons éthiques ou affectives des moyens contraceptifs modernes. Ils montrent également que le recours à des techniques contraceptives suppose un minimum de planification. Or, les relations sexuelles peuvent présenter un degré très variable de préméditation; l'identité sexuelle et les dispositions à la contraception varient bien entendu selon diverses caractéristiques personnelles et sociales, que les auteurs analysent.

Contribution au débat sur l'avortement

Kellerhals et Pasini s'en tiennent à l'étude psycho-sociologique du sens de l'avortement, et ne prennent pas ouvertement parti dans le débat politique ouvert en Suisse sur le statut légal de l'avortement. Mais il est bien certain que les données et les interprétations qu'ils proposent, si elles ajoutent à la connaissance sociologique des conduites contraceptives et abortives, contribuent aussi à clarifier le débat sur les rapports entre le droit et la pratique. Certes, Genève est, semble-t-il, entrée dans le "troisième âge" de l'avortement plus rapidement que l'ensemble de la Suisse; mais peut-être la situation genevoise ne fait-elle que préfigurer le devenir probable de la Suisse, au gré de l'urbanisation, de l'industrialisation, de la modernisation des moeurs, etc. Dans leurs conclusions, Kellerhals et Pasini mettent en lumière les contradictions croissantes, au sein des sociétés développées, entre le nouveau sens que prend l'enfant pour les couples, et le sens traditionnel de capital économique et militaire qu'il conserve pour les Etats, qui pratiquent tous une politique plus ou moins nataliste, s'appuyant sur la morale traditionnelle et souvent la religion. Le statut social et légal de l'avortement est un des révélateurs privilégiés de cette contradiction. Kellerhals et Pasini suggèrent que cette contradiction est gérée par le corps médical, mandaté par l'Etat pour dire s'il y a danger grave pour la santé, mais en fait confronté à une toute autre demande, celle d'avaliser une demande d'interruption de grossesse fondée dans la plupart des cas

sur d'autres motifs que ceux qu'admet le Code pénal. L'avenir proche dira si l'influence privilégiée des médecins sur l'organisation médico-sociale et médico-légale de la collectivité représentera durablement une contre-partie suffisante aux contradictions qu'ils ont la charge d'assumer entre le droit et la pratique.

C'est une des nombreuses interrogations que suggère le livre de Kellerhals et Pasini, interrogation sociologique mais dont l'actualité politique est évidente. Je conclurai, quant au livre lui-même, sur trois remarques générales:

- écrit par un sociologue et un psychiatre, le livre n'est pas comme on aurait pu le craindre la juxtaposition d'un discours psychiatrique et d'un discours sociologique. En simplifiant, je dirai que les schèmes d'interprétation psychologiques sont constamment mis au service d'un projet d'intelligibilité de conduites modales, dans des conditions institutionnelles et culturelles données, et non de comportements singuliers. L'entreprise interdisciplinaire est donc pour une fois convaincante, d'autant plus la tentation psychiatrique de pathologiser l'avortement est constamment maîtrisée,
- pourtant fondée sur des données empiriques standardisées pour une large part, l'étude de Kellerhals et Pasini ne renonce à aucun moment à reconstruire le sens de l'action et le vécu des personnes, en se fondant notamment sur la partie clinique des entretiens. Ce qui confirme que l'enquête sociologique classique n'est pas par elle-même irréconciliable avec une approche plus qualitative. On constate aussi qu'en ce qui concerne l'avortement une saisie des ordres de grandeur statistique des phénomènes est indispensable; une démarche purement ethnométhodologique ne saurait suffire,
- le livre enfin, se lit aisément; sans concessions sur le fond, il reste accessible à un public non spécialisé, grâce à la part modeste du jargon sociologique et au renoncement à toute sophistication exagérée dans l'analyse des données.

On ne peut que souhaiter que de telles études soient poursuivies, et complétées par une analyse non plus des conduites individuelles mais de la politique de l'avortement à l'échelle sociétale. La période que traverse actuellement la Suisse est à cet égard privilégiée.

Philippe Perrenoud
Service de la
recherche sociologique
1207 Genève

Christian Lalive d'Epinaÿ

Religion, dynamique sociale et dépendance
(*Le protestantisme en Argentine et au Chili*)

Mouton, Paris-La Haye, 1975, 367 p. (Annexes et bibliographies)

Religion, Amérique Latine et entrecroisement des civilisations constituent les 3 paramètres d'une étude qui fera date non seulement en raison de la somme d'informations inédites qu'elle fournit, mais encore en raison de la maîtrise qu'affiche l'auteur pour montrer et faire comprendre l'importance du fait de culture à côté du fait d'infrastructure pour saisir le phénomène de la dépendance.

Au fond, ce qui intéresse Lalive ce n'est pas tellement les choses, mais dans la ligne de Piaget "comment elles sont venues à être ce qu'elles sont". Cette exigence épistémologique induit la méthode de l'auteur et sa démarche dont les trois moments structurent l'ouvrage.

Le propos de Lalive est clair, il cherche à percer et à expliquer la dialectique qui unit une religion exogène (les protestantismes) à deux sociétés globales (le Chili et l'Argentine). Pour ce faire, il nous propose trois perspectives analytiques complémentaires qu'il vaut la peine d'esquisser.

Le recours à une sociologie génétique permet à l'auteur de mettre en évidence et de différencier les facteurs externes qui ont permis l'implantation des protestantismes en Amérique du Sud. En Argentine, les protestantismes sont essentiellement ethniques, liés à la transplantation de populations étrangères dans ce pays et ce dès le XIX^{ème} siècle. Au Chili, en revanche, il a fallu attendre la destruction de la société imputable à la grande crise pour voir se développer rapidement un protestantisme de conversion: le Pentecôtisme, qui, en 1960 forme au moins 80% du protestantisme chilien. Dans ce dernier pays, le Pentecôtisme est perçu et choisi comme une réponse possible permettant aux groupes humains les plus défavorisés de retrouver un équilibre entre eux et le monde ambiant. Pourquoi le Pentecôtisme et pas un autre protestantisme, pourquoi au Chili et pas en Argentine?

Passant à une autre perspective analytique et s'appuyant sur une enquête effectuée auprès d'une soixantaine de sociétés protestantes - "le protestantisme se présente en Amérique Latine comme une pluralité voisine de l'anarchie" (p. 99) - Lalive s'efforce dans la deuxième partie de l'ouvrage de développer un modèle typologique de ces sociétés,

modèle qui constitue à mon sens le point fort du livre. La typologie réelle élaborée à partir de ce modèle outre qu'elle rend compte de la double détermination "du dehors" (société d'origine et société d'accueil) qui pèse sur les protestantismes et de leur dynamique propre ("du dedans") permet de repérer dans le foisonnement mentionné cinq types (p. 138) dont on peut retrouver assez aisément le modèle originel européen ou américain.

De chaque structure typique, l'auteur peut déduire la dynamique qui va caractériser l'évolution de telle ou telle société protestante. En ce faisant une première réponse est donnée à la question qui sous-tend cette partie du livre, à savoir: quelles sont les raisons du succès ou de l'échec de tel ou tel protestantisme prosélytique. La capacité du Pentecôtisme de se mouler dans les formes et modèles de la société et de la culture ambiante, tout en les renouvelant, explique par exemple son succès par rapport aux protestantismes éthiques dont la volonté conservatrice empêche tout développement d'un dynamisme conquérant.

Reprenant le projet weberien, Lalive s'interroge dans la troisième et dernière partie de son livre sur les relations qu'entretiennent les cinq types de protestantismes avec les sociétés chilienne ou argentine où ils se sont insérés. A partir d'interviews réalisés cette fois auprès des dirigeants des sociétés protestantes, Lalive cherche à cerner leur impact sur la transformation de la société latino-américaine.

Troisième moment de la démarche, l'analyse des fonctions externes de la religion permet de dégager la dynamique interne des formations religieuses, et de vérifier une nouvelle fois la pertinence de la typologie: A ce stade de l'analyse, les problèmes d'interprétation deviennent particulièrement aigus. La fonction d'attestation de la religion apparaît dominante. Elle l'est même nettement si l'on considère le comportement socio-politique du protestantisme sectaire, en particulier la passivité conformiste du Pentecôtisme chilien. Pouvait-il en être autrement dans une société dépendante où le prolétariat rural dans lequel il se recrute de manière privilégiée n'a aucun moyen d'intervention? Pouvait-il en être autrement puisqu'il s'agit d'idéologies transplantées des pays capitalistes centraux à des pays capitalistes dépendants? Mais venant rompre la collusion entre une religion et une civilisation liée à un mode de production précis, l'avènement d'un protestantisme (un des cinq types considérés) qui se distance du capitalisme en renouant avec des éléments oubliés de sa tradition annonce la "possibilité d'un protestantisme post-capitaliste" (p. 297). L'affirmation d'une théologie de la libération

dans le catholicisme sud-américain comme dans certains cercles protestants dès les années 60 n'y est d'ailleurs pas étrangère. La fonction protestatrice et contestatrice de la religion n'est donc pas absente en Amérique du Sud.

L'étude de Lalive laisse pendantes pas mal de questions. Seule par exemple l'analyse de l'évolution du Pentecôtisme sous Allende puis durant la nuit chilienne permettrait de savoir s'il s'agit vraiment d'un phénomène historique sans prise sur l'histoire. Il n'empêche que Lalive réussit ce que d'autres ont vainement tenté: à savoir de concilier une sociologie globalisante avec une sociologie concrète. Sans rien abandonner de sa rigueur méthodologique et épistémologique, il laisse la porte ouverte à une praxis. La mise en lumière des rapports conflictuels entre l'idéologie et la structure par exemple permet de mieux comprendre pourquoi tant de discours ou de messages novateurs restent lettres mortes parce que prisonniers d'une structure qui les contredit.

Roland J. Campiche
Institut d'éthique
sociale
1003 Lausanne

Jacques Vontonel unter Mitarbeit von Walter Hanke, Peter Zeugin und Seminaristen des Seminars für Angewandte Psychologie.

Zum Bischpil X-Wil. Eine Gemeindestudie - Menschliche Umwelt im Wandel.

Institut für Angewandte Psychologie Zürich, Schulthess Polygraphischer Verlag, 1976, 264 S., Tab., Abb., Fotos.

In "Zum Bischpil X-Wil" werden die Ergebnisse einer Gemeindestudie präsentiert. Die Studie versteht sich als ein Beispiel angewandter Sozialwissenschaft und verfolgt einen dreifachen Zweck: Erstens soll ein Bereich der sich wandelnden menschlichen Umwelt - nämlich eine Gemeinde - exemplarisch ausgeleuchtet werden. Zweitens sollen menschliche Probleme auf dem Hintergrund dieser Umwelt skizziert werden, um drittens neue Wirkungsbereiche angewandter Sozialwissenschaft diskutieren zu können. Mit der Wahl von Geroldswil im zürcherischen Limmattal wurde als Gegenstand der Untersuchung eine Gemeinde ausgewählt, die als Beispiel für den Typ der stadtnahen Boom-Gemeinde steht, die durch einen explosiven Bevölkerungszuwachs in der Periode der Hochkonjunktur gekennzeichnet ist - deshalb auch die verallgemeinernde Bezeichnung X-Wil.

Ausgangspunkt der Untersuchung bildet - neben den aus anderen Quellen vorhandenen Informationen und Daten - eine Repräsentativumfrage in der Untersuchungsgemeinde, wobei zu Vergleichszwecken auch die Ergebnisse von Untersuchungen in anderen Gemeinden beigezogen wurden. Die erhobene Information wurde einer umfassenden Analyse unterworfen. X-Wil erwies sich als eine Gemeinde, in der sich der rasche soziale Wandel in der heutigen modernen Industriegesellschaft ausgeprägter als anderswo äussert. Für die Beispielsgemeinde X-Wil typisch sind ferner der Bruch mit dem traditionellen Gemeindeverständnis, Anpassungsprobleme der Infrastruktur, ein grosser Pendleranteil, die Durchmischung der Bevölkerung und die Konfrontation mit modernen Verkehrsproblemen (Autobahn, Flugverkehr). Die Studie versucht nun zu zeigen, welche Auswirkungen und Probleme solche Prozesse und Zusammenhänge auf das soziale Leben der Gemeinde, die Gemeinde als Ganzes, aber auch auf das Leben jedes einzelnen Einwohners dieser Gemeinde haben oder haben können. Dies ist vor allem möglich, weil mit Daten gearbeitet werden konnte, die auf dem individuellen Niveau erhoben wurden, wobei diese je nach Bedarf in Beziehung mit strukturellen Merkmalen, die sich auf die ganze Gemeinde als soziale Einheit bezogen, gesetzt werden konnten.

"Zum Bischpil X-Wil" zeichnet sich auch dadurch aus, dass die Darstellung der zum Teil sehr komplexen Zusammenhänge

in einer verständlichen Form erfolgt. Dies ist unter anderem auch deshalb von Bedeutung, weil sich dieses Buch - entsprechend dem Anspruch, angewandte Sozialforschung zu betreiben - auch an Nicht-Sozialwissenschaftler richtet. Die Studie enthält jedoch auch für den Wissenschaftler interessante Informationen und Überlegungen. Insbesondere in den Anhängen, die sich an Fachleute richten, werden zusätzliche Informationen zusammengefasst und zugänglich gemacht. Aussergewöhnlich sind auch die ausgezeichneten Karikaturen und Darstellungen, die sehr erfrischend wirken und die Lektüre auflockern und erleichtern. Durch den ebenfalls konsequent durchgehaltenen, systematischen Aufbau erhält das Buch den Charakter eines "Arbeitsheftes", das sich ausgezeichnet für Ausbildungszwecke oder für die Erwachsenenbildung eignet.

Unter angewandter Sozialwissenschaft wird in dieser Studie allerdings mehr verstanden als lediglich die Wahl eines möglichst interessierenden Objektbereiches und einer auch dem Laien verständlichen Sprache, nämlich die aktive Teilnahme der Sozialwissenschaftler an der Gestaltung der gesellschaftlichen Umwelt und die Förderung der Lebens- und Gestaltungsmöglichkeiten in der Gesellschaft. Entsprechend diesem Verständnis von Sozialwissenschaft wird in "Zum Bispil X-Wil" nicht nur ein bedeutsamer gesellschaftlicher Bereich genau und umfassend untersucht, sondern auch in einer engagierten Art und Weise versucht, mögliche Entwicklungsrichtungen von Gemeinden vom Typ X-Wil zu erfassen, darzustellen und Ratschläge zu formulieren, die der praktischen Gemeindearbeit zugute kommen können. Etwas zu kurz allerdings kommt eine verständliche Vermittlung theoretischen Wissens, was gerade auch bei einem Anspruch auf Anwendung von Sozialwissenschaft wichtig wäre. Solches Wissen hätte dem Leser bei einer Analyse anderer Gemeinden, beispielsweise seiner persönlichen sozialen Umgebung eine Hilfe sein können.

Matthias U. Peters
Soziologisches Institut
der Universität Zürich

Jean Ziegler

Une Suisse au-dessus de tout soupçon

Ed. du Seuil, Paris, 1976, 178p.

Une revue de sociologie doit-elle parler d'"Une Suisse au-dessus de tout soupçon"? Certes, Jean Ziegler est aussi sociologue. Mais son livre a-t-il vraiment encore quelque chose à voir avec la sociologie? Nous pensons que oui.

Les nombreuses - c'est le moins que l'on puisse dire - réactions à son ouvrage ont essentiellement porté sur une partie bien déterminée et limitée du livre - la première - celle où il est question de l'"impérialisme secondaire" et de la Suisse "dominée par une oligarchie", par des "monstres froids", par des "receleurs". Pour la Suisse, c'est un langage inhabituel, des termes qui frappent et ils ont frappé venant de la part d'un parlementaire, même s'il fait partie de l'aile la plus à gauche du parti socialiste.

Le livre de Ziegler est d'abord un ouvrage politique, un élément de la lutte de classes théorique, dirait-il. L'efficacité politique prime sans doute, pour lui, sur les "imperfections" qui s'y trouvent et que les critiques (de Ziegler, cette fois) ont relevées avec délectation. Nous ne nous attarderons pas sur ce point.

On ne peut nier que la sociologie reste fortement présente dans cet ouvrage. C'est elle qui fournit l'essentiel des instruments conceptuels et théoriques de l'analyse. Cela fait sans doute plaisir aux adversaires les plus résolus de cette discipline pour qui: sociologie = contestation; un leitmotiv qui a une part de réalité, mais qui n'exprime pas toute la réalité. Il ne faut pas confondre problématisation radicale et négation.

Par sa virulente dénonciation, Ziegler ne rend-il cependant pas un mauvais service à la sociologie? Ne vient-il pas scier la branche, déjà courbée, sur laquelle les sociologues suisses essayent de s'asseoir? Son livre est une occasion de soulever l'un ou l'autre problème relatif à la situation de la sociologie en Suisse.

Un travail considérable est entrepris par de nombreux sociologues, à travers la Société suisse de sociologie notamment, pour développer, légitimer et institutionaliser cette discipline. Les dirigeants et la société dans son ensemble, par contre, ne leur facilitent pas toujours la tâche. Sans vouloir faire passer les sociologues pour des martyrs (ce serait d'ailleurs bien difficile), on constate que l'attitude envers notre discipline est plutôt au scepticisme, à l'ironie,

voire à l'hostilité, larvée ou bruyamment proclamée; ceci tout particulièrement lorsque l'interrogation et la problématisation deviennent trop fondamentales ou que la critique perce. Régulièrement circulent aussi des rumeurs sur le non-développement ou la suppression de la sociologie dans telle ou telle université.

Que peuvent faire les sociologues? devenir doux comme des agneaux pour se faire accepter peu à peu, ou du moins pour être tolérés. Personne ne voit les choses de la sorte. D'ailleurs, si tel devait être le cas, un jour, on ne pourrait plus parler de sociologie mais d'apologie sociale ou d'idéologie d'Etat.

Associer sociologie et contestation est une généralisation abusive mais le pluralisme est une condition sine qua non pour que l'on puisse parler de sociologie, pluralité tant au niveau des points de vue, que des approches épistémologiques, méthodologiques et théoriques. Il n'existe pas une sociologie, mais des sociologies. Remarquons qu'en sociologie, les qualités originelles et intrinsèques de l'aventure scientifique authentique sont encore présentes. On y trouve effectivement imagination, invention, tâtonnements audacieux, esprit d'ouverture, critique.

La pluralité est tout à fait réelle dans la sociologie suisse. Au niveau des grandes enquêtes extensives et quantitatives, celles qui sont les mieux acceptées par les milieux dirigeants et les responsables de la distribution des crédits, elle peut se targuer de plusieurs études imposantes dans les domaines les plus divers (jeunesse, travailleurs immigrés, mobilité sociale, éducation, situation de la femme, famille, comportement politique, etc.).

Douter de la valeur tant scientifique que sociale et pratique de telles études devient de plus en plus injustifiable.

Il faudrait ensuite citer un très grand nombre d'études plus limitées en étendue mais intensives et approfondies et très riches également en informations sur la société. Les thèmes et les sujets les plus divers ont été abordés sous cet angle. Un autre champ d'études qui existe peu (que les autorités ne laissent que très difficilement exister de manière officielle) est celui de l'analyse critique radicale. Celle-ci hérisse et agace, devient souvent insupportable pour l'institué.

Sur ce point, la situation est assez différente dans d'autres pays. Au Canada, par exemple, la critique, l'imagination, l'audace sont encouragées, même par les catégories dirigeantes. Le système "intègre" activement, jusqu'à son

contraire. Il vit de la critique et de l'imagination, certes pas uniquement. Mais tout se passe comme s'il ne pouvait s'en passer. Un système social qui se contemple et se glorifie reste statique; à la longue, il se meurt, l'entropie a raison de la néguentropie.

La sociologie critique a ses adeptes, voire ses écoles, aussi bien en France qu'en Allemagne. On pense, par exemple, pour la dernière, à l'Ecole de Francfort et à ses continuateurs plus ou moins proches. En France, la liste des critiques radicaux est interminable: H. Lefebure, E. Morin, A. Touraine, J. Duvignaud, G. Lapassade, J. Baudrillard et tant d'autres anciens et nouveaux penseurs que nous ne pouvons pas citer.

Ces penseurs ne peuvent être réduits à des individus égarés soliloquant dans le vide, à des individus "inutiles". Si aujourd'hui, des couches de plus en plus larges de la population refusent des formes de domination et d'aliénation nouvelles, plus insidieuses, subtiles et profondes que l'abrupte exploitation traditionnelle, c'est aussi, un peu, à cause de la radicalité (au sens étymologique) de l'analyse de ces penseurs.

En Suisse, Ziegler est un penseur de la même trempe. On ne peut malheureusement (d'autres diront: "un c'est déjà beaucoup trop") ajouter beaucoup d'autres noms.

Ziegler rappelle des formes de domination et d'exploitation connues: l'impérialisme, secondaire ou non. Mais il poursuit aussi la mise au jour de certaines formes nouvelles et particulièrement insidieuses de domination et d'aliénation. Si la plupart des sociologues critiques se contentent de dégager ces mécanismes, lui, dénonce et accuse avec force, en plus. Il combat au moins autant qu'il analyse.

Ce surplus n'est peut-être pas la seule raison pour laquelle il a provoqué une telle levée de boucliers. Car, c'est là un phénomène particulier. En France, lorsqu'un sociologue critique publie un livre, on ne voit pas les autorités et de larges couches de la population s'en mêler. La critique n'affole personne. Elle fait partie de la vie quotidienne.

Je ne crois pas que la tempête soulevée par Ziegler ne tienne qu'à une plus grande intolérance de la Suisse. Les divers auteurs étrangers susmentionnés font ressortir des traits spécifiques à toutes les sociétés industrielles avancées. Ils ne s'en prennent pas à un pays donné ou à des personnes bien déterminées. On se trouve dans le domaine de la "structure", du "système", de l'Etat, de la société de consommation en général. Du point de vue de la théorie sociologique, la démarche semble plus adéquate, mais l'ap-

proche particularisée et personnifiée de Ziegler s'avère plus efficace politiquement. Une critique des capitalistes ne retient plus l'attention de personne. Désigner nommément des "monstres froids", des "receleurs", dire que tel ou tel dirigeant est responsable de la mort d'enfants dans le tiers monde, suscite protestations et dénégations, fait réagir, voire réfléchir.

La sociologie a un faible pour les mécanismes qui aliènent et abrutissent les individus. Ziegler tout en en relevant de nouveaux et de très profonds fait également ressortir ceux qui réveillent, qui donnent envie de lutter. Les réactions à son livre constituent elles-mêmes un phénomène sociologique. Sans vouloir en arriver au stade où les sociologues se contemplerait narcissiquement les uns les autres, ces réactions révèlent beaucoup de choses sur la Suisse. Il y aurait là tout un travail à faire.

Plus concrètement, dans la deuxième partie du livre, sous les titres "violence symbolique" et "la pseudo-neutralité", est en fait abordé un problème qui sera de toute première importance au cours de ces prochaines années: la profonde crise de la conscience collective helvétique. Un certain nombre d'images de la Suisse traditionnelle sont en contradiction avec la réalité issue du changement social accéléré qu'a connu le pays depuis quelques années. Une telle situation crée presque nécessairement un climat de doute, de désorientation et de frustration dans la population.

Un intense "travail idéologique" est en train de se faire pour reconstruire une identité collective, mieux adaptée à la réalité sociale nouvelle. Des projets de société, différents, contradictoires, se dessinent et vont s'affronter. Les Suisses ne pourront plus se contenter de brandir quelques clichés stéréotypés pour se définir et vivre leur identité.

Ziegler se situe de plein pied dans ce débat. Il est évident qu'un socialiste ne va pas proposer un même type de société helvétique qu'un membre d'un mouvement "xénophobe". Certes, l'auteur dit davantage sur ce que la Suisse ne devrait plus être que sur ce qu'elle pourrait devenir, ou alors en termes très généraux.

Mais le débat n'est qu'amorcé. Ziegler brusque et accélère les choses. Il oblige les autres à prendre position, à se définir; lui-même dirait sans doute qu'il force ces adversaires, ceux qui ont mis ce qu'il y avait "de meilleur chez les Suisses" au service de leurs propres intérêts, à se démasquer.

Les propositions, les refus, les réactions vont foisonner au cours des années à venir. Gageons que ces propositions, modèles et contre-modèles de société varieront du tout au tout d'un groupe, d'une classe sociale, d'une idéologie à l'autre.

Pour terminer, il me semble que si les sociologues acceptent de ranger "Une Suisse au-dessus de tout soupçon" parmi les travaux de leur discipline, c'est la preuve qu'ils refusent tout "coup d'Etat" en sociologie, contrairement à ce qui se passe dans certaines autres disciplines voisines où un point de vue ou paradigme a eu raison de tous les autres depuis longtemps. Si un jour, une démarche sociologique (quelle qu'elle soit) devait l'emporter définitivement sur toutes les autres et exclure ces dernières, on ne pourra plus parler de sociologie. Sociologie est synonyme de pluralisme radical. C'est encore un point de vue.

Uli Windisch
Université de Genève
Dépt. de sociologie

Giovanni Busino (sous la direction de)

Les sciences sociales avec et après Jean Piaget.

Genève, Droz, Nos 38-39 de la Revue internationale des sciences sociales, 1976, 525 p.

Il n'est guère coutume dans une revue de rendre compte d'une autre revue; mais il s'agit ici non seulement d'un numéro spécial, mais d'un recueil exceptionnel de textes, les uns de Jean Piaget, les autres écrits à propos de son oeuvre par des philosophes, des épistémologistes, des logiciens, des cybernéticiens, des linguistes, des psychologues, des anthropologues, des sociologues enfin.

L'autobiographie

Giovanni Busino, piagétien de la première heure parmi les sociologues, a offert ce livre à Jean Piaget pour son 80ème anniversaire, de même qu'il lui avait dix ans plus tôt consacré un numéro spécial, "Jean Piaget et les sciences sociales" (1). Les deux volumes se complètent fort bien, mais permettent aussi de mesurer le chemin parcouru en une décennie par Piaget et ses collaborateurs du Centre d'épistémologie génétique et de la Faculté de psychologie et de sciences de l'éducation de Genève. Ce chemin, Piaget le retrace lui-même dans le chapitre ajouté à son "Autobiographie", et qui commence par ces mots: "Mon excellent collègue et ami G. Busino me faisant une sorte de devoir de compléter mon autobiographie écrite en 1966, je reprends donc la plume, mais sans le moindre enthousiasme. La raison principale en est que si l'on cherche à ne pas vieillir trop rapidement, c'est aux travaux qu'il reste à poursuivre qu'il s'agit de penser, et non pas à son passé, même relativement récent." (p. 35). Dans un récent entretien télévisé, Piaget rapportait cette tension vers l'avenir au fait que son caractère inquiet trouve un apaisement dans le travail. Cette passion suffit à expliquer que l'autobiographie de Piaget ne soit pas un regard narcissique porté sur un passé académique certes brillant - on ne compte plus les distinctions, les doctorats honoris causa, les consécration universitaires -, mais le bilan provisoire d'une quête qui se poursuit à partir de questions posées depuis plus de 50 ans souvent, mais constamment reformulées au gré des découvertes. Piaget par son oeuvre illustre à l'évidence son intuition fondamentale: l'intelligence humaine est bien adaptative, et à ce titre prolonge le jeu biologique de l'accommodation et de l'assimilation; mais cette adaptation est loin d'être toujours une restauration d'un équilibre antérieur. La rééquilibration est, dans les termes de Piaget, majorante: chaque déséquilibre - subi ou provoqué - favorise la genèse d'une structure nouvelle dépassant la précédente et l'incorporant à titre de cas particulier. Ainsi se développe l'intelligence chez l'enfant, ainsi progresse la science et notamment

l'oeuvre piagétienne. Au cours de la dernière décennie, cette progression s'est concrétisée par un certain nombre de livres importants, parmi lesquels "Mémoire et intelligence", "Biologie et connaissance", "L'équilibration des structures cognitives", auxquels s'ajoutent les études d'épistémologie génétique sur la fonction et l'identité, la prise de conscience, la généralisation, la causalité.

Savant individualiste dans la tradition du 19^{ème} siècle aussi bien qu'animateur d'une équipe de recherche interdisciplinaire, au fait des travaux les plus récents des sciences humaines, de la biologie, de la physique, de la mathématique, mais aussi nourri de l'histoire des sciences, Piaget ne saurait laisser aucun scientifique indifférent, tant il incarne le mythe de la science dans sa phase ascendante. Pour qui souhaite découvrir ou mieux connaître son oeuvre, l'autobiographie propose un fil conducteur très vivant.

Les écrits sociologiques

Les sociologues ont d'autres raisons de s'intéresser à l'oeuvre piagétienne. A la psychologie, qui apporte d'indispensables fondements à une sociologie de l'action, de l'interaction, de la connaissance, des représentations. A l'épistémologie, qui soulève des questions cruciales en sociologie. A la théorie des systèmes vivants et de leur autoconservation. Mais surtout aux incursions de Piaget en sociologie. On connaît les textes déjà publiés par Giovanni Busino (2). Sans être tous aussi importants, chacun des cinq écrits sociologiques réédités à la suite de l'autobiographie présente un intérêt. "Logique génétique et sociologie", publié initialement en 1928, et "L'individualité en histoire. L'individu et la formation de la raison" (1933) éclairent les rapports de l'individu à la société sous l'angle des opérations mentales et de la genèse des structures logiques qui les sous-tendent. "Le développement, chez l'enfant, de l'idée de patrie et des relations avec l'étranger" et "Pensée égocentrique et pensée sociocentrique", tous deux publiés en 1951, mettent en évidence le rôle de la décentration progressivement conquise dans le développement de l'intelligence aussi bien que dans l'établissement des rapports sociaux. Le cinquième texte est beaucoup plus connu, puisqu'il s'agit du chapitre consacré à la socialisation dans le Traité de sociologie de Georges Gurvitch, "Problèmes de la psycho-sociologie de l'enfance".

La lecture de ces quelques 150 pages d'écrits sociologiques n'apporte pas de découvertes bouleversantes, mais il est agréable de retrouver en un seul volume des textes de référence jusqu'alors dispersés.

Points de vue sur l'oeuvre piagétienne

Les 325 dernières pages du recueil présentent une vingtaine d'articles consacrés à divers aspects de l'oeuvre de Piaget. La plupart ont été écrits pour ce volume, à l'instigation de Giovanni Busino. Presque toutes les sciences de l'homme et de l'esprit sont représentées. Chaque commentateur interroge, conteste, prolonge tel ou tel aspect de la psychologie, de l'épistémologie, de la sociologie piagétienne. La diversité des contributions met à elle seule en évidence les multiples facettes de l'oeuvre. Mais pour cette raison même, il est difficile d'en rendre compte dans le détail. Faute de pouvoir citer tous les auteurs, signalons parmi les sociologues les noms de Pierre Naville, et, plus inattendus, de Talcott Parsons et Raymond Boudon.

La majorité des textes - au contraire de ceux qui composaient le no spécial de 1966 - n'émanent pas de collaborateurs directs de Piaget, ni même de chercheurs proches de lui. Tous intéressés, mais souvent critiques ou sceptiques sur certains points, les divers commentateurs ne donnent à aucun moment l'impression de tenir leur partition dans un concert de louanges, tels ceux que l'université orchestre savamment à propos de grands anniversaires. En cela, le volume n'est nullement la première pièce d'un "musée Piaget", mais un moment d'un débat scientifique actuel, dans l'esprit même du psychologue genevois.

Le sociologue curieux de diverses disciplines trouvera dans ce recueil maintes idées dont il saura faire son profit, même si - mais est-ce vraiment un paradoxe? - la participation de sociologues à l'ouvrage n'est ni la seule ni la principale raison de le lire.

NOTES

1. Genève, Droz, No 10 des Cahiers Vilfredo Pareto, 1966.
2. Jean Piaget, "Etudes sociologiques", Genève, Droz, 1965.

Philippe Perrenoud
Service de la
recherche sociologique
1207 Genève

